



**Mise à disposition d'un supplément au prospectus de base  
du programme « Euro Medium Term Notes »**

**Paris, le 18 janvier 2011.** Veolia Environnement a obtenu le 14 janvier 2011 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur un supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base et son supplément (visa AMF n°10-145 du 25 mai 2010 et visa AMF n°11-013 du 14 janvier 2011) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse [www.veolia-finance.com](http://www.veolia-finance.com) dans l'espace « Obligataires », au siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).